

Communiqué de presse

Paris, le 25 septembre 2018

Fatima Bellaredj rejoint la Confédération générale des Scop en qualité de déléguée générale

Fatima Bellaredj occupera le poste de déléguée générale de la Confédération générale des Scop à partir du 1^{er} octobre 2018 et poursuivra ainsi la stratégie de développement du Mouvement constitué de 3 177 Sociétés coopératives réparties sur 12 unions régionales et 3 fédérations de métiers.



Diplômée de Sciences économiques, Fatima Bellaredj s'implique depuis plus de 20 ans dans le Mouvement coopératif. Elle intègre en 1998 la Scop Amédis, bureau d'études spécialisé dans l'accompagnement et l'évaluation des politiques publiques, dont elle prend la gérance à 32 ans. Passionnée et convaincue par l'innovation sociale, elle est à l'initiative en 2007 du premier incubateur régional Alter'Incub au sein de l'Union régionale des Scop du Languedoc-Roussillon dont elle devient la directrice en 2014.

Par ailleurs, elle a été présidente du Planning familial de l'Hérault et présidente de Synersud, réseau régional des incubateurs et pépinières d'innovation.

Investie dans le développement économique, Fatima Bellaredj est lauréate du Prix de l'engagement sociétal (Prix de l'entrepreneur Ernst & Young) en 2014 dans la région Méditerranée et est décorée des insignes de Chevalier dans l'Ordre national du mérite en 2017.

Fatima Bellaredj succèdera à Patricia Lexcellent qui quittera la Confédération générale des Scop fin novembre pour monter son projet entrepreneurial. Au sein de la CG Scop présidée par Jacques Landriot, elle aura pour missions la représentation interne et externe, le lobbying et la mise en œuvre du plan de développement, en liaison étroite avec les instances élues (Bureau et Direction nationale).



A propos des Scop et des Scic

La Scop a la particularité d'appartenir à ses salariés associés majoritaires (ils détiennent au minimum 51 % du capital et 65 % des droits de vote). Impliqués, ils sont aussi motivés par le système de répartition équitable de la richesse produite (entreprise, capital, salariat) : en moyenne, les Scop redistribuent plus de 40 % des résultats à leurs salariés. La Scic a la particularité d'associer autour d'un projet économique commun toute personne physique ou morale (dont obligatoirement les salariés et les bénéficiaires).

Les décisions fonctionnant sur un principe démocratique, chaque associé détient une voix lors des assemblées générales, quel que soit le montant de son capital.

A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des Scop et des Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 12 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

www.les-scop.coop

Contacts presse

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Christelle Malochet - c.malochet@auvray-associes.com / 01 58 22 25 97

Sarah Struk - s.struk@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14